



Communiqué de presse PSVr – 26.03.2020

Le Comité directeur du PSVr s'est réuni mardi 24 mars autour d'une vidéo-conférence pour discuter de quelques points essentiels liés à l'actualité.

En premier lieu, le PSVr remercie et apporte tout son soutien aux travailleuses et travailleurs qui assurent en ce moment la prise en charge des soins, du ravitaillement alimentaire, de la vente, et à celles et ceux œuvrant au sein des services publics, de l'administration et des entreprises encore en activité.

Concernant le personnel soignant, nous critiquons vivement la décision du Conseil fédéral de suspendre les dispositions de la loi du 13 mars 1964 sur le travail relatives au temps de travail et de repos dans les services des hôpitaux. Cette décision signifiée dans l'ordonnance du 13 mars 2020 est une manœuvre consternante, tant le personnel soignant a démontré son engagement sans faille face à la crise qui touche les institutions sanitaires du pays. Cette disposition est dangereuse, et pourrait conduire le personnel soignant à une situation intenable. Les conditions pour des soins de haute qualité risquent fort de ne plus être assurées, c'est la santé des patient·e·s qui est ici en jeu, tout comme la santé des soignant·e·s. La reconnaissance que témoigne chaque soir au personnel soignant la population par ses applaudissements, devra se concrétiser très rapidement par une amélioration significative de leurs conditions de travail et salariales. L'engagement du personnel soignant n'est pas seulement exceptionnel et exemplaire dans cette crise du coronavirus, il l'est également tout au long de l'année.

Concernant la poursuite de l'activité sur les chantiers dans le Canton, cette décision est irresponsable. Les syndicats ont pu constater sur le terrain que les règles édictées par l'OFSP pour lutter contre la propagation du coronavirus ne peuvent pas être appliquées. Dans les chantiers publics et parapublics, comme par exemple celui du campus Energypolis cité dans la presse locale, cette attitude est scandaleuse et inadmissible. Le PSVr exige que l'Etat stoppe immédiatement ces chantiers dès l'instant où les mesures de sécurité ne peuvent pas être appliquées. Le Canton doit prendre les mesures qui s'imposent en stoppant les chantiers de la construction sur son territoire, comme l'ont fait les Cantons de Genève et Vaud et cesser de se cacher derrière la décision du Conseil fédéral. Car même si la décision du Canton de Genève de fermer tous les chantiers ne semble pas conforme au droit fédéral, le directeur de l'office fédéral de justice et police a néanmoins précisé qu'il est tout à fait possible de fermer les chantiers qui ne respectent pas les règles de l'OFSP.

Dans le domaine des services publics, le PSVr remercie chaleureusement les employé·e·s qui assurent jour après jour un service indispensable à la population. Les employé·e·s de la Poste, des cars postaux tout comme les employé·e·s de l'administration cantonale doivent absolument être protégé·e·s de manière scrupuleuse. Il n'est pas acceptable que ces personnes prennent le moindre risque, l'employeur a le devoir de prendre soin des employé·e·s. Or, un article de presse relatait hier encore qu'une employé·e de l'administration travaillait dans le même bureau qu'une collègue testée positive au Coronavirus. L'employeur, ici l'Etat du Valais, viole sciemment les mesures qu'il émet lui-même !

Dans le domaine de la formation, on constate aujourd'hui que le Canton n'est pas en mesure d'adapter l'enseignement aux conditions actuelles. Les directions régionales et les enseignant·e·s sont livré·e·s à eux-mêmes, contraint·e·s de mettre en place un système de formation avec des moyens limité·e·s. Cette crise démontre l'urgence d'investir dans des moyens de formation plus modernes, plus efficaces et faciles à mettre en place dans une situation telle que celle que nous vivons aujourd'hui.

Le personnel soignant et enseignant tout comme les assistant·e·s sociaux particulièrement sollicités en ce moment doivent pouvoir compter sur une aide concrète en termes de garde d'enfants dès lors qu'ils et elles ne peuvent pas assumer celle-ci aujourd'hui.

Avant tout, le PSVr souhaite souligner que cette pandémie du Coronavirus affecte d'abord l'être humain quelle que soit sa situation. Il est évident que les personnes seules, à faibles revenus, les personnes âgées et celles déjà atteintes dans leur santé souffrent davantage que les autres. L'aspect humain ne doit en aucun cas être négligé. Plus que jamais, la solidarité et le soutien de l'État sont indispensables pour lutter contre l'isolement, l'exclusion et la pauvreté en Suisse, et en Valais également. Le PSVr se réjouit des nombreuses actions mises en place pour soutenir la population, notamment aussi par les sections socialistes de plusieurs communes.

Pour terminer, le PSVr a décidé d'annuler le Congrès initialement prévu le 2 mai à Chippis. Cette décision avait déjà été communiquée aux membres via l'organe de presse Le Peuple.VS. Une nouvelle date sera communiquée en temps voulu.

Les décisions concernant les recommandations de vote concernant les 3 sujets de votations fédérales initialement prévues le 17 mai ont également été reportées. Si les deux objets « *Pour une immigration modérée (initiative de limitation)* » et « *Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD)* » ne font pas l'objet d'un débat au sein du Parti socialiste, le troisième sujet « *Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages* » exige certainement d'être débattu. Pour le PSVr, le débat démocratique au sein du Parti est nécessaire et n'est actuellement pas possible. Il sera donc mené une fois que les conditions le permettront.

Barbara Lanthemann, présidente du PSVR, 079 773 31 23 blanthemann@gmail.com